

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

OBJET / GAIA

**Communication des  
décisions du Maire**

-----  
**DATE DE CONVOCATION :**  
**DEIALDIAREN DATA :**  
21 octobre 2019  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien kopuru  
orokorra : 29

Nombre de présents /  
hor zirenak: 22

Nombre de votants /  
bozkatu dutenak : 27

**SEANCE DU 28 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit octobre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVÈZE**, Maire.

Étaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, M. Jean-Noël Magis, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Bernadette Remeau, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Bru, Mme Argitxu Hirigoyen, Mme Corinne Othatcegy, M. Peio Etcheleku, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Argitxu Hirigoyen à M. Vincent Goytino, Mme Corinne Othatcegy à Mme Yolande Huguenard, M. Peio Etcheleku à M. Frédéric Bardin, M. Roger Barbier à Mme Bernadette Remeau, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Véronique Larronde est désignée secrétaire de séance.

Conformément aux articles L. 2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales et à la délibération du Conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> avril 2019, il est fait communication :

Des décisions relatives à la délivrance et la reprise de concessions au cimetière du 16 juin au 12 octobre 2019 :

- Achat de concessions 15 ans (pleine terre) : 2
- Achat de concessions 30 ans (pleine terre) : 2
- Achat de concessions 30 ans (+ caveau) : 1
- Achat de concessions 30 ans (+ columbarium) : 2
- Renouvellement de concessions 15 ans : 1
- Renouvellement de concessions 30 ans : 1
- Renouvellement de concessions 30 ans (caveaux) : 2
- Reprise de terrains gratuits : 10

Pas de vote

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



**Christian DEVÈZE**

Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 30/10/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 30/10/2019